

Élevage. Dans le collimateur de Bruxelles

Frédérique Le Gall

L'élevage français est dans la ligne de mire de Bruxelles. La Commission européenne enquête sur une possible entente sur les prix dans le porc, le bovin et le lait après les tables rondes organisées l'été dernier, sous l'égide du gouvernement.

Stéphane Le Foll, le ministre de l'Agriculture, a joué les médiateurs. Le ministre de l'Agriculture a assisté à plusieurs réunions (ci-contre, à Ploërmel, en juin dernier, au congrès de la FNP, avec Daniel Picart, ex-président du marché du porc).

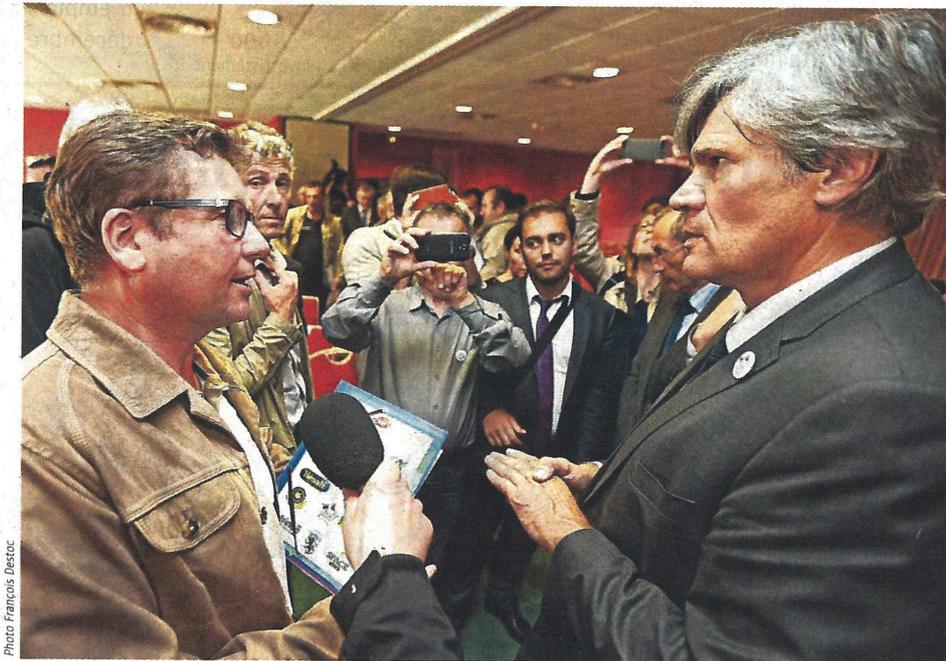


Photo François Dierbec

Les nombreuses tables rondes organisées l'été dernier par le ministre de l'Agriculture, Stéphane Le Foll, pour tenter de trouver des solutions à la grave crise de l'élevage français ne sont pas passées inaperçues à Bruxelles. Syndicats, industriels et grande distribution : tous les participants aux tables rondes des 24 juillet et 1^{er} octobre ont reçu, à la mi-décembre, un courrier de la Commission européenne leur soumettant un questionnaire auquel ils sont sommés de répondre avant le

15 février, sous peine d'amendes. Il leur est demandé de fournir les ordres du jour de ces réunions, la liste des participants, les documents présentés, les comptes-rendus et échanges écrits... Dans son courrier, la Commission explique qu'elle enquête sur « des comportements anticoncurrentiels allégués » dans les secteurs du lait, du porc et de la viande bovine. Les participants aux réunions sont ainsi suspectés d'enfreindre l'article 101 du traité sur le fonctionnement de l'Union euro-

péenne, « du fait de la conclusion d'un ou plusieurs accords sur les prix ou sur des restrictions aux importations ». La Commission a précisé qu'elle avait reçu des plaintes « sur la situation des marchés laitiers et de la viande en France ».

« C'est à désespérer »

Les tables rondes en question avaient abouti à des engagements de revalorisation des prix avec des objectifs fixés à 340 euros minimum pour une tonne de lait et 1,40 euro

minimum pour un kilo de porc ainsi qu'une hausse de 20 centimes pour un kilo de bœuf. Des engagements qui, faut-il le rappeler, n'ont pas tenu bien longtemps puisque les prix se sont effondrés depuis. Ces investigations bruxelloises provoquent surprise et colère à la Fédération nationale porcine. « Cela me paraît être une remise en cause de notre fonction première qui est de défendre les intérêts des producteurs qui, aujourd'hui, perdent de l'argent de façon importante. On a

toujours exprimé publiquement quel était notre point d'équilibre par rapport à nos coûts de production. On a simplement essayé de mettre un peu de pression pour obtenir le juste prix de notre travail », affirme Paul Auffray, son président. « Il est déjà difficile de se parler entre nous. Nous sanctionner parce que nous nous sommes mis ensemble autour d'une table, c'est à désespérer », se désole Sébastien Louzaouen, président des Jeunes agriculteurs du Finistère.

Guerre économique

Pour certains professionnels, l'Allemagne, dont les camions transportant des produits alimentaires se sont heurtés, cet été, à des barrages routiers sur le territoire français, pourrait être à la manœuvre et cette enquête de Bruxelles était prévisible. « On est dans une guerre économique. Le jour où le ministre de l'Agriculture a donné sa bénédiction aux accords, il connaissait le risque. Pour nous sortir de là, il aurait mieux fait de défendre le porc français en prenant un arrêté sur l'étiquetage obligatoire de l'origine », note un éleveur de porc.

De son côté, l'entourage du ministre de l'Agriculture, qui ne fait pas partie des destinataires du courrier de la Commission, rappelle que Stéphane Le Foll était intervenu à la demande des professionnels « pour appeler tout le monde à la responsabilité ».

« Les professionnels demandaient qu'on tienne compte de leurs coûts de production dans les négociations commerciales. Le ministre a remis la discussion dans les filières. Pour autant, il n'a jamais fixé un prix. »